



23

UNE SAISON
PHOTO
À TOULOUSE



APPEL À CANDIDATURES

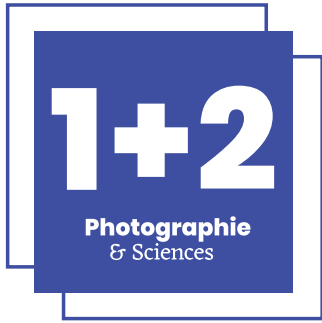
Résidence de création sur la thématique LUNE

du 1er juin au 13 juillet 2023 à Toulouse

Depuis fin 2015, la Résidence 1+2 est un festival de résidences de création associant la photographie et les sciences, ancré à Toulouse et en Occitanie, à vocation européenne. La Résidence 1+2 se construit autour de plusieurs formats concomitants de résidences dont le 1+2 Factory, un programme de résidences en institutions, musées et collections.

La Résidence 1+2 Factory #13 est mise en place à La Cité de l'espace sur la thématique LUNE du 1er juin au 13 juillet 2023 (selon plusieurs séquences de création), suivie d'une projection à la Nuit européenne des chercheur-e-s (29 septembre) et d'une installation présentée *in situ* de septembre à décembre 2023.

L'appel à candidatures a pour finalité la sélection d'un-e photographe qui propose un regard d'auteur-e et contemporain sur la thématique LUNE (toutes esthétiques confondues). Le-la futur-e lauréat-e sera sélectionné-e sur la qualité de ses travaux précédents mais surtout sur la pertinence, l'originalité et la faisabilité de son projet sur le thème LUNE.



Thématique : LUNE

En 2019, à l'occasion des 50 ans du premier pas sur la Lune, la Cité de l'espace a dédié son espace d'exposition temporaire à la thématique du retour à venir de l'humanité sur la Lune. L'environnement lunaire et ses contraintes, les besoins des astronautes pour (sur)vivre dans ce milieu hostile et les ressources locales utiles à cette survie mettent en lumière les possibilités d'une installation durable d'hommes et de femmes sur la Lune.

Dans les jardins de la Cité de l'espace, une maquette échelle 1 du module lunaire « Eagle » d'Apollo 11 est utilisée pour des animations qui font revivre les premiers pas de l'Homme sur la Lune, le 21 juillet 1969. Une zone de suivi d'actualités traite des missions humaines en orbite lunaire (et terrestre) avec un focus sur le programme Artemis de la NASA.

Enfin, LuneXplorer est une expérience qui permet de vivre physiquement le voyage d'un astronaute de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) en mission vers la Lune et d'en ressentir les accélérations et décélérations jusqu'à l'alunissage.



LA RÉSIDENCE 1+2 FACTORY #13

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'appel à candidatures a pour finalité la sélection d'un-e photographe qui propose un regard d'auteur-e et contemporain sur la thématique LUNE (toutes esthétiques confondues). Aucune limite d'âge n'est demandée.

> PRISES EN CHARGE PAR LA RÉSIDENCE 1+2 FACTORY

- Trajet(s) AR (domicile-Toulouse) à hauteur de 300 euros.
- Un logement individuel sur les temps de création à Toulouse.
- La gratuité des transports collectifs (métro & bus) dans l'agglomération toulousaine.
- Les fournitures nécessaires à la création pendant la résidence à hauteur de 200 euros maximum.
- Une rémunération totale de 2500 euros en droits d'auteur (charges sociales, fiscales et TVA comprises).
- La production d'une installation éphémère à hauteur de 2000 euros maximum. La Résidence 1+2 conserve un extrait de l'installation finale de l'artiste pour sa collection d'œuvres créées pour les programmes de la Résidence 1+2. Le-la lauréat-e reste propriétaire des autres extraits de son œuvre finale et de ses droits de reproduction.
- La Résidence 1+2 s'engage à n'utiliser les images fournies par le-la lauréat-e que dans un but de promotion du programme. Elle s'engage à contacter chaque lauréat-e pour obtenir son autorisation et convenir des conditions de droit d'auteur-e dans l'éventualité d'une utilisation des images qui dépasserait ce cadre.

> ENGAGEMENTS DU·DE LA LAURÉAT·E

Aucun frais de participation n'est demandé.

- Le-la lauréat-e atteste et garantit que les œuvres sont des créations originales au sens de la loi française sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Le-la lauréat-e atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les œuvres, ou les auteur-es et ayants droits d'œuvres reproduites sur celles du photographe, lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leurs images ou de leurs œuvres.
- Dans le but de promouvoir leur travail et la Résidence 1+2, le-la lauréat-e accorde à la Résidence 1+2 Factory le droit de diffuser des extraits de leur travail sans contrepartie financière pour les producteurs-trices et les auteur-e-s (télévision, internet, programmes, affiches, flyers...). Cette autorisation vaut aussi pour toutes les publications ou événements lié-e-s à la Résidence 1+2 Factory.
- La participation du-de la lauréat-e à une table ronde dédiée au projet LUNE lors du colloque annuel de la Résidence 1+2 au Musée d'art moderne et contemporain Les Abattoirs (samedi 14 octobre 2023).
- Le-la lauréat-e est attentif-ve à la mention "Résidence 1+2 Factory, Toulouse, 2023" pour toutes publications ou événements lié-es à la Résidence 1+2 Factory.
- Le respect de l'ensemble des articles de la convention établie avec la Résidence 1+2 Factory.

L'inscription implique pour le-la candidat-e, l'acceptation des conditions générales énoncées ci-dessus.

Dossier de candidature

Date limite de réception des dossiers : **DIMANCHE 14 MAI 2023 À 19H**

Le·la futur·e lauréat·e sera sélectionné·e sur la qualité de ses travaux précédents mais surtout sur la pertinence, l'originalité et la faisabilité de son projet sur le thème LUNE.

La sélection du·de la lauréat·e est réalisée par un jury composé de personnalités issues du milieu institutionnel, culturel et scientifique. La décision du jury de sélection est souveraine et sans appel.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER :

- Une biographie et un CV,
- Une sélection de travaux photographiques (1 à 2 séries cohérentes de 20 images maximum),
- Un texte présentant la démarche artistique générale (2000 caractères maximum),
- Une note d'intention détaillée, décrivant les étapes et perspectives de travail du projet LUNE à réaliser à la Cité de l'espace. **Attention : ne pas solliciter les scientifiques de la Cité de l'espace en amont.** La fiche d'inscription, ci-dessous, faisant office de pré-contrat.

L'envoi de ce dossier de candidature se fera par WeTransfer, sur un seul document, au format PDF (compatibles Mac/PC et sans qu'aucun téléchargement de logiciels ne soit nécessaire), à l'adresse : **philippeguionie@orange.fr**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT EXAMINÉS PAR LE JURY.

INSCRIPTION (document à remplir et à signer)

Nom : Prénom :

E-mail : Téléphone :

Adresse : Code postal : /...../...../...../...../...../

Ville : Pays :

Nationalité : Âge :

Signature suivie de la mention "Lu et approuvé" :

En signant ce dossier de candidature, le·la candidat·e accepte les conditions générales de la Résidence 1+2 Factory, énoncées dans cet appel à candidatures. (cf page précédente)

ANNONCE DU·DE LA LAURÉAT·E

VENDREDI 19 MAI 2023

Pour toutes informations

Philippe Guionie
Directeur de la Résidence 1+2

philippeguionie@orange.fr

Tél : +33 (0)6 09 39 70 29

FACEBOOK : [résidence 1+2](#)
INSTAGRAM : [residence1plus2](#)
TWITTER : [residence1plus2](#)
LINKEDIN : [Résidence 1+2](#)

